

RAPPORT D'ACTIVITÉ

 [VALDANNIVIERS.CH/FUNILUC](https://valdanniviers.ch/funiluc)

2024-2025



Grimentz – Zinal
St-Luc – Chandolin
Vercorin

RMA
Remontées Mécaniques du Val d'Anniviers

60e Assemblée générale des actionnaires

**SAMEDI 23 AOÛT 2025, À 10 HEURES,
À LA SALLE COMMUNALE DE ST-LUC**

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2024
3. Rapport du Conseil d'administration et de la direction
4. Lecture des comptes de l'exercice 2024/2025
5. Rapport de l'Organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
7. Divers

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CHIFFRES-CLÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc
Marc Chabloz, St-Luc

Vincent Theytaz, Vissoie
David Melly, Ayer
Vincent Epiney, Salquenen
Patrick Epiney, Vissoie
Jérémy Salamin, St-Luc
Benoît Antille, Veyras
Helen Calle Lin, Chandolin

Mandats échéant en 2027

Présidente
Vice-président

Membres

COMITÉ DE DIRECTION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc
Marc Chabloz, St-Luc
Vincent Theytaz, Vissoie

EXPLOITATION

Maxime Fournier, St-Luc
Christian Caloz, St-Luc
Benoît Barmaz, Chandolin
Félicie Melly, Ayer
Élodie Hamard, Sion
Romain Daniel, Chandolin
Bruno Chailley, Sierre
Aurélien Rion, St-Luc
Maxime Froget, St-Luc
Mathieu Moreau, Flanthey

Directeur (depuis le 01.12.2024)
Finances (jusqu'au 31.07.2025)
Finances et administration (depuis le 01.06.2024)
Finances et administration (depuis le 01.05.2025)
Ressources humaines (depuis le 01.05.2025)
Marketing
Chef d'exploitation
Chef technique
Chef sécurité
Restaurants Tignousa, Le Tsapé, Cabane Bella-Tola
Tsigère La Cohà, Gîte du Prilet

ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire FIDAG SA, Sierre

Mandat échéant en 2027

		2024/2025 (CHF)	%	2023/2024 (CHF)	%
Remontées mécaniques					
Chiffre d'affaires		7'938'764	100.0	7'950'219	100.0
Charges d'exploitation		- 5'427'451	-68.4	- 5'308'418	-66.8
Restauration et hébergement					
Chiffre d'affaires		3'953'611	100.0	3'816'436	100.0
Charges d'exploitation		- 3'665'758	-92.7	-3'290'599	-86.2
EBITDA	Remontées mécaniques	2'511'313	31.6	2'641'801	33.2
EBITDA	Restauration et hébergement	287'853	7.3	525'837	13.8
Charges financières et impôts		-416'617		-346'289	
Cash flow d'exploitation		2'382'549		2'821'349	
en % des produits		20.0%		24.0%	
en % des fonds propres		29.3%		34.8%	
Charges extraordinaires		146'983		-	
Produits extraordinaires		46'525		61'858	
Provision GH St-Luc SA		-		-310'000	
Amortissements ordinaires et immédiats		2'271'228		-2'563'402	
Résultat net		10'863		9'805	
Investissements nets		896'611		1'263'007	
Nombre de passages					
Funiculaire	hiver	170'144		157'839	
	été	91'530		84'418	
Télésiège Tsapé	hiver	289'005		253'014	
	été	17'828		11'113	
Télésiège Forêt		281'002		272'248	
Télésiège Rotsé		178'706		168'637	
Téléskis St-Luc		872'566		957'709	
Téléskis Chandolin		263'032		251'671	
Nombre de journées-skieurs		215'646		205'132	
Prix brut de la journée-skieur		CHF 31.15		CHF 32.76	
Nombre de nuitées					
Cabane Bella-Tola	hiver	2'134		2'183	
	été	951		1'084	
Logement Tignousa	hiver	1'306		595	
	été	339		250	
Gîte le Prilet	hiver	1'015		1'061	
	été	341		502	



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

UN ÉTÉ MAUSSADE

De manière générale, la fréquentation estivale des remontées mécaniques suisses connaît une tendance à la hausse et notre société ne fait pas exception. Cependant, si l'on considère uniquement l'été 2024, le bilan est plutôt mitigé. Le début de saison a été fortement pénalisé par les intempéries qui ont gravement impacté notre région et notre vallée, entraînant une affluence inférieure à la moyenne. Grâce à des conditions plus favorables en août, il a été possible de compenser partiellement ce retard de fréquentation. En revanche, le mois de septembre, marqué par un retour du mauvais temps, a enregistré une baisse notable de la clientèle. Ces résultats se reflètent également dans l'ensemble des secteurs liés au tourisme, qu'il s'agisse de l'hébergement, de la restauration, du commerce ou des activités de plein air. Cela confirme que, si la saison estivale dispose encore d'un important potentiel de développement, elle reste fortement tributaire des conditions météorologiques.

Si nous n'avons évidemment aucune influence sur la météo, nous pouvons toutefois déplorer la tendance des médias et des réseaux sociaux à relayer le moindre incident affectant temporairement l'accès à nos vallées. À force de diffuser des messages anxiogènes, on finit par entretenir une perception exagérée des dangers, qui peut dissuader certains visiteurs de planifier un séjour dans nos régions. Il ne s'agit évidemment pas de minimiser les effets du réchauffement climatique ni les risques qu'il induit sur notre environnement alpin. Mais il est essentiel de rappeler les efforts considérables déployés par nos autorités et nos équipes locales pour anticiper ces phénomènes, sécuriser les infrastructures et rétablir rapidement les voies de communication en cas d'imprévu. C'est cette gestion rigoureuse et proactive des risques qu'il faut à tout prix mettre en lumière dans nos communications, afin de montrer combien la montagne reste une destination accueillante et sûre pour nos visiteurs.

UNE SAISON D'HIVER TOUT EN CONTRASTES

L'arrivée de la première neige en novembre, suivie de fortes chutes juste avant Noël qui ont recouvert la plaine, a offert un démarrage idéal à la saison d'hiver. L'installation d'un anticyclone a ensuite permis un excellent ensoleillement durant les vacances de Noël, sans pour autant faire grimper les températures au point de faire fondre la neige. On ne pouvait rêver d'un meilleur cocktail pour commencer la saison sous les meilleurs auspices. Toutes les stations de ski ont ainsi pu offrir des conditions optimales, incitant nos clients à souscrire des abonnements, à acquérir du matériel et à visiter les différentes destinations tout au long de l'hiver. Cependant, ce succès a eu une contrepartie : toutes les stations partenaires du Magic Pass, y compris celles de basse altitude, ayant pu ouvrir, le prix moyen par journée a chuté, impactant notre revenu Magic Pass d'environ CHF 100'000. Ce manque à gagner a certes été compensé par une hausse du nombre de journées-skieurs, mais il a tout de même terni nos résultats financiers.

Grâce aux nouvelles chutes de neige de fin janvier, le mois de février s'est déroulé dans de très bonnes conditions, malgré des températures supérieures de 2,5 à 3°C à la normale – ce qui en fait l'un des dix mois de février les plus doux depuis le début des relevés. Ces températures clémentes ont persisté durant la première quinzaine de mars, avant de nouvelles précipitations neigeuses. Le mois de mars a également été marqué par la présence du foehn qui a maintenu une certaine douceur tout en offrant des week-ends très ensoleillés au point que nos terrasses ont été littéralement prises d'assaut. Début avril a prolongé cette douceur, ce qui laissait craindre une fin de saison difficile sur le plan de l'enneigement, d'autant plus que les fêtes de Pâques étaient particulièrement tardives cette année. Nos équipes ont alors fourni un travail remarquable pour maintenir ouvertes le plus grand nombre possible de pistes et d'installations jusqu'au lundi de Pâques, jour de fermeture officiel. Mais Dame Nature en a décidé autrement : un épisode neigeux d'une intensité exceptionnelle s'est abattu le jeudi saint, causant de nombreux dégâts. Ni nous ni les autorités n'étions préparés à une telle situation, et les remontées mécaniques sont restées à l'arrêt le jeudi et le vendredi en raison des coupures d'électricité. Malgré cela, et bien que la fatigue de fin de saison se faisait sentir, nos équipes ne se sont pas laissées abattre. Elles ont mis à profit ces deux journées pour débayer les arbres tombés sur le domaine et sécuriser les installations, permettant ainsi une réouverture le samedi et un dernier week-end mémorable pour notre clientèle. Un immense merci à tous nos collaborateurs pour leur engagement sans faille, jusqu'au dernier jour, malgré une saison longue et marquée par de nombreuses pannes. Leur patience et leur détermination n'ont jamais faibli.

Il est toutefois important de ne pas se laisser aveugler par cet épisode neigeux exceptionnel. Depuis janvier, l'enneigement reste nettement inférieur à la moyenne, et ces chutes tardives ne suffisent pas à garantir de bonnes conditions de ski dans de nombreuses stations, notamment à basse altitude. De plus, elles compliquent considérablement l'exploitation des installations. Malgré ces défis, la saison s'est conclue sur un bilan globalement positif. Selon Remontées mécaniques suisses, la fréquentation hivernale a progressé de 11 %. Les stations de basse altitude, bénéficiaires des chutes de neige en plaine en début de saison, en ont particulièrement profité. Pour notre société, la progression est plus

modeste, avec une hausse de plus de 5 % des premiers passages, ce qui nous permet toutefois de réaliser une nouvelle année record.

Enfin, il convient de se réjouir du succès de nos concurrents. Leur bonne performance contribue à attirer les skieurs en début de saison – skieurs que nous retrouvons souvent plus tard sur nos domaines. De plus, ces stations jouent un rôle essentiel dans la relève, car c'est souvent là que les futurs passionnés de glisse font leurs premiers pas sur les pistes.

UNE ANNÉE DE TRANSITION

L'exercice 24–25 s'est clairement inscrit comme une année de transition, marquée par de nombreux changements au sein des différents organes et secteurs de l'entreprise. La première étape de cette transition s'est amorcée dès l'assemblée générale du 31 août 2024, avec l'arrivée de trois nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration qui, ainsi renforcé, a pu revoir son mode d'organisation. Plusieurs commissions ont été constituées ou restructurées, chacune confiée à deux administrateurs en fonction de leurs domaines d'expertise, en collaboration étroite avec les cadres de l'entreprise. Ce fonctionnement favorise un travail de fond tout au long de l'année, en particulier en amont des séances du Conseil, et améliore la fluidité dans le suivi des dossiers.

Parallèlement à la marche courante des affaires, le Conseil d'administration s'est attelé à une mission essentielle : le recrutement d'un nouveau directeur. Si les démarches avaient été amorcées dès la fin de la saison d'hiver, le processus était encore en cours à l'arrivée des nouveaux administrateurs, ce qui a permis à l'ensemble du Conseil de participer pleinement à la sélection finale et de valider collectivement le choix de la personne retenue. Ce recrutement s'est inscrit dans une démarche longue, rigoureuse et réfléchie. Les différentes expériences vécues par la société depuis 2022 ont permis de clarifier les attentes et de dresser un profil de poste précis, adapté aux défis actuels de notre entreprise. C'est ainsi que notre choix s'est porté sur Maxime Fournier.

Maxime Fournier apporte avec lui une solide expérience en gestion stratégique et opérationnelle. Ancien chef de projet au sein du groupe CMA, puis directeur général de CMA Immobilier SA et de One Crans-Montana SA, il possède une connaissance approfondie des secteurs des remontées mécaniques, de l'immobilier et du tourisme. Titulaire d'un Bachelor en économie d'entreprise de la HES-SO, il dispose également d'une maîtrise reconnue des enjeux financiers propres à notre branche. Entré en fonction le 1er décembre 2024, Maxime s'est attelé immédiatement à ses nouvelles fonctions, avec rigueur et engagement. De nature calme, posée et à l'écoute, il a su rassembler les équipes autour de lui et instaurer une dynamique positive, en constituant un collectif solide et engagé.

La transition que traverse notre société ne s'est pas limitée à la gouvernance. Elle s'est également prolongée à travers d'importants changements au sein des équipes opérationnelles, en lien avec le départ à la retraite de deux figures clés de l'entreprise : Christian Caloz et Bruno Chailley. Nous avons alors travaillé activement à organiser leur succession, un processus exigeant compte tenu de la rareté des profils recherchés, en particulier dans le domaine technique. Il ne s'agissait pas simplement de remplacer des personnes, mais de repenser l'organisation interne, d'adapter la répartition des responsabilités et de consolider les compétences essentielles de la société pour les années à venir.

À l'issue de ce processus, nous avons le plaisir d'annoncer plusieurs engagements majeurs :

- Élodie Hamard a rejoint notre équipe en tant que gestionnaire RH.
- Félicie Melly est venue renforcer le secteur administratif, et plus particulièrement la comptabilité.
- Aurélien Rion a repris les responsabilités de Bruno Chailley pour l'ensemble du secteur montant, soit les remontées mécaniques.
- Jérémy Zufferey l'épaulera en assumant la responsabilité du secteur descendant (pistes et sécurité).
- Du côté de Chandolin, suite au départ de Joël Zufferey, Kilian Martin a relevé le défi de renforcer l'équipe technique locale.
- Enfin, après dix ans passés au Tsapé, le gérant, Jonathan Girardeau, a quitté la société pour relever de nouveaux défis. Il a été remplacé par notre chef de cuisine Roberto Guglielmetti qui a désormais la double casquette de gérant et chef de cuisine.

Par ailleurs, plusieurs jeunes collaborateurs motivés ont rejoint nos équipes à l'année, apportant un souffle nouveau à l'entreprise. L'ensemble de ces changements inscrit notre société dans une dynamique de renouveau, portée par une nouvelle génération, tout en s'appuyant sur les bases solides construites au fil des années.

PRÉPARER L'AVENIR, ENSEMBLE

Tous ces changements n'ont pour autant pas freiné les projets en cours. De nombreux dossiers sont actuellement à l'étude, à des stades d'avancement divers. Certains verront le jour dès l'hiver prochain. Je pense notamment à des améliorations dans nos établissements de restauration ou sur les pistes, dont nous vous réservons la surprise. D'autres projets ont pris du retard, soit en raison de procédures administratives toujours plus complexes, soit pour des raisons techniques, comme c'est le cas par exemple pour l'extension de l'enneigement mécanique.

Enfin, plusieurs projets d'envergure nécessiteront encore du temps, car ils dépendent de démarches administratives extérieures à notre société. La Commune travaille actuellement à la révision du plan d'affectation des zones, étape indispensable pour valider la zone dédiée au domaine skiable. Sur cette base, nous pourrions faire homologuer notre Plan d'Aménagement Détaillé (PAD), qui définira quels projets sont susceptibles d'obtenir une autorisation. Ce processus nous permettra ensuite de planifier leur réalisation, tant sur le plan technique que financier, dans une perspective de développement durable et cohérent de notre société.

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas, et c'est avec enthousiasme, lucidité et détermination que nous souhaitons poursuivre notre mission. Pour avancer, il faut bien sûr des idées, de l'envie, une vision, une dose d'audace... et surtout, des femmes et des hommes engagés. Rien de ce que nous entreprenons ne serait possible sans une équipe solide. Une équipe élargie, faite de partenaires et d'alliés de terrain, qui contribuent activement à faire vivre nos projets et nos stations. Je pense à la Commune, aux Bourgeoisies, aux alpages, à Anniviers Tourisme et Sierre-Anniviers Marketing, aux SD, aux skis-clubs, à Sierre-Zinal, à l'OFXB, à nos partenaires stratégiques Grimentz-Zinal et Vercorin, sans oublier les commerçants et artisans de Saint-Luc et Chandolin qui, par leur énergie et leur savoir-faire, font vibrer nos stations et les rendent si attractives aux yeux de nos hôtes.

Je tiens à adresser un merci sincère et appuyé à tous nos collaborateurs : sur le terrain ou dans l'ombre, ils œuvrent chaque jour pour que l'expérience de nos clients soit inoubliable. Merci aussi à vous, chers actionnaires, pour la confiance que vous nous renouvez et pour votre rôle d'ambassadeurs engagés de notre société. Votre attachement est un moteur précieux.

Enfin, je souhaite remercier tout particulièrement notre directeur ainsi que mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement sans faille, leur écoute, leur implication active et cette ambiance de travail chaleureuse qui donne à nos échanges, même sur les sujets les plus techniques, un souffle humain et collectif. C'est ensemble, avec conviction, que nous préparons l'avenir. Et cela, c'est notre plus grande force.

Patricia Chardon Kaufmann
Présidente

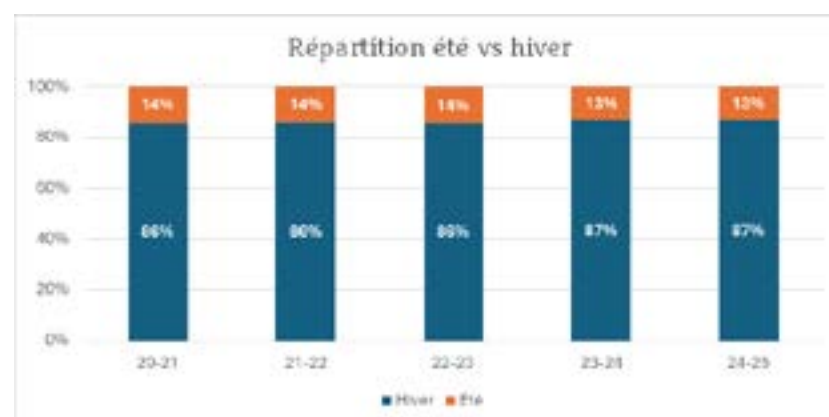
RAPPORT DE LA DIRECTION

CHIFFRES D'AFFAIRES TRANSPORT

Malgré une fréquentation record (229 828 premières entrées), le chiffre d'affaires du transport enregistre un léger recul, avec une baisse de -0,14 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par la baisse du prix moyen du Magic Pass hiver, passé de CHF 30.178 en 2023-2024 à CHF 26.850 en 2024-2025. Cette évolution résulte de l'excellente performance des remontées mécaniques de l'ensemble de la coopérative.

En parallèle, le tarif de l'abonnement journée a été ajusté à la hausse, passant de CHF 64.- à CHF 65.-, ce qui a contribué à atténuer l'impact de la baisse du prix moyen du Magic Pass. Nous relevons également une forte progression des ventes en ligne : notre Webshop affiche une croissance de +37 % par rapport à 2023-2024.

Enfin, la répartition du chiffre d'affaires entre les saisons estivale et hivernale reste très stable, comme l'illustre le graphique ci-dessous.



FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel enregistrent une légère diminution par rapport à l'exercice N-1. Cette baisse s'explique principalement par l'absence de direction pendant plusieurs mois ainsi que par le départ de certains salariés annuels, ce qui a contribué à réduire la masse salariale. Cette diminution a toutefois été partiellement compensée par une augmentation du recours au personnel saisonnier, sans pour autant atteindre le niveau des charges de l'année précédente.

FRAIS D'ENTRETIEN

Les frais d'entretiens ont connu une hausse significative cette année. Cette augmentation s'explique principalement par le nombre important de pannes, de gravité variable, ayant affecté nos installations et notre parc de machines, désormais plus sollicités et nécessitant des interventions plus fréquentes et coûteuses. L'augmentation de la fréquentation cette saison a également contribué à une utilisation plus intensive de nos équipements, accélérant leur usure.

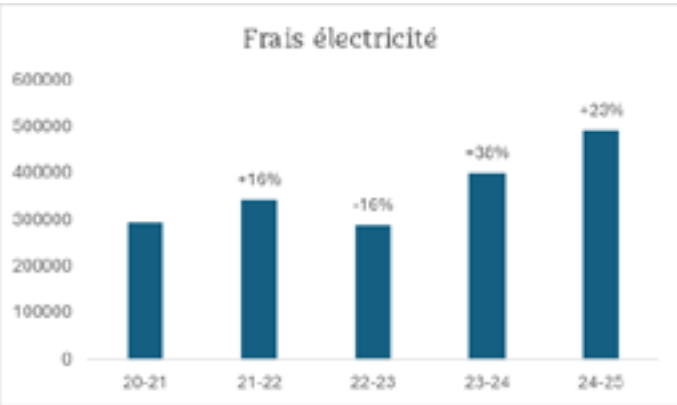


Nous avons notamment été confrontés à une panne majeure du réducteur du Tsapé, qui a dû être remplacé en début de saison hivernale. L'installation du Col a également posé de sérieux problèmes : son moteur a été remplacé une première fois en cours d'hiver, mais une nouvelle panne survenue à la mi-mars a complètement paralysé l'équipement jusqu'à la fin de la saison. Cette situation a fortement perturbé l'exploitation et engendré des coûts importants. Heureusement, une solution technique a désormais été identifiée pour procéder au remplacement définitif du moteur.

À cela s'ajoutent de nombreuses casses constatées sur les dameuses, qui ont également contribué à la hausse des frais de maintenance.

FRAIS D'ÉLECTRICITÉ

Les frais d'électricité ont également fortement augmenté, bien que le prix du kilowattheure soit resté identique à celui de l'année précédente. C'est la consommation qui a nettement progressé. Cette hausse est principalement due au faible enneigement naturel enregistré durant la saison 2024–2025, nous ayant contraints à intensifier l'usage des équipements de production de neige artificielle.



RESTAURANTS ET HÉBERGEMENTS

Les recettes des restaurants, en particulier ceux du Tsapé, de la Tsigère et de la Cabane Bella Tola, ont enregistré une progression très positive, avec une augmentation de 4 % du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance est directement liée à l'augmentation de l'affluence, favorisée par des conditions météorologiques particulièrement clémentes. Le beau temps a permis aux clients de profiter pleinement des terrasses ensoleillées, renforçant ainsi l'attractivité de ces établissements.

Par ailleurs, les investissements réalisés dans le restaurant du Tsapé ont permis d'améliorer l'expérience client, contribuant ainsi à cette dynamique favorable.

Une stratégie délibérée a également été mise en place pour renforcer les équipes avec du personnel supplémentaire. Cette décision a eu un double effet : elle a permis d'augmenter le chiffre d'affaires en améliorant la fluidité du service et la satisfaction client, mais elle a également entraîné une hausse significative des coûts de personnel. Ce renfort a toutefois permis d'atteindre un meilleur niveau de qualité de service, en adéquation avec les attentes croissantes de la clientèle. Enfin, les coûts d'exploitation globaux ont fortement augmenté, tant au niveau des denrées alimentaires, soumises à l'inflation, que des frais d'entretien, en lien avec une activité plus soutenue et l'usure des équipements.

Ces différentes charges, bien que justifiées par des choix stratégiques et conjoncturels, ont eu pour conséquence une nette diminution de l'EBITDA par rapport à l'année précédente.

Les recettes liées au logement ont, quant à elles, globalement diminué par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse semble notamment liée à un changement dans les habitudes de réservation des groupes, qui auraient davantage privilégié d'autres structures d'accueil, en particulier le Grand Hôtel du Cervin, société fille de notre structure.

Ce dernier a, de son côté, enregistré une nette augmentation de sa fréquentation, ce qui pourrait expliquer en partie le recul observé sur notre propre offre d'hébergement.

Depuis la sortie de la crise Covid en 2021-2022, l'activité restauration et hébergement connaît une croissance stable. Cette dynamique est soutenue par une fréquentation régulière, grâce à de meilleures offres associées à une meilleure qualité, à l'impact positif du Magic Pass, ainsi qu'aux bonnes conditions d'enneigement qui attirent une clientèle fidèle.



L'ensemble de ces activités représente désormais 33 % du chiffre d'affaires total de la société, contre 67% pour le transport, soulignant leur importance stratégique au sein de notre organisation.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES ORGANISATIONNELLES

L'EBITDA est en légère diminution, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation. Néanmoins, la saison 2024–2025 reste une très bonne année pour la société. L'exercice 2025–2026 marque une phase de stabilisation et de renouveau, avec la mise en place, dès le 1er mai, de la nouvelle organisation. Cette période de transition implique encore certaines charges de personnel supplémentaires, liées à des doublons temporaires mis en place pour assurer une passation fluide avant les départs à la retraite.

- Les principaux défis à venir seront les suivants :
- Investir de manière ciblée afin de réduire les frais d'entretien à moyen et long terme ;
 - Suivre de plus près la consommation électrique, dans une logique de maîtrise des coûts et d'optimisation énergétique.

L'équipe en place est pleinement mobilisée et prête à accompagner l'avenir de la société avec confiance, engagement et ambition.

Maxime Fournier
Directeur

COMPTE DE RÉSULTAT

	2024/2025 (CHF)	en % total des produits	2023/2024 (CHF)
Recettes transports été +	1'003'244	8.4	999'305
Recettes transports hiver	6'689'534	56.3	6'711'527
Recettes restaurants et logements	3'953'611	33.2	3'816'436
Autres produits	245'986	2.1	239'387
Chiffre d'affaires =	11'892'375	100	11'766'655
Frais de personnel (secteur transports) -	3'129'155	26.3	3'274'158
Frais d'entretien	687'819	5.8	592'213
Electricité et carburant	683'425	5.7	605'505
Assurances	82'309	0.7	73'130
Administration	338'419	2.8	311'053
Publicité	384'434	3.2	326'790
Autres dépenses	121'890	1.0	125'569
Exploitation des restaurants	1'879'578	15.8	1'729'390
Frais de personnel (secteur restaurants)	1'786'180	15.0	1'561'209
EBITDA =	2'799'166	23.5	3'167'638
Charges financières -	181'460		198'805
Autres charges financières	103'941		97'096
Autres recettes financières +	2'700		1'440
Impôts -	133'916		51'828
CASH FLOW =	2'382'549	20.0	2'821'349
Charges extraordinaires -	146'983		-
Produits extraordinaires +	46'525		61'858
Provision GH St-Luc SA -	-		310'000
Amortissements ordinaires et immédiats -	2'271'228	19.1	2'563'402
Résultat de l'exercice =	10'863	0.1	9'805

BILAN

Actif	30.04.2025 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2024 (CHF)
Trésorerie	2'061'414		2'246'117
Débiteurs	151'206		52'702
Autres créances à court terme	111'287		186'145
Actifs de régularisation	613'790		406'953
Titres	452'979		453'017
Stocks marchandises	163'617		150'426
Actif circulant	3'554'293	15.2	3'495'360
Participations	539'000		1'134'000
- Provision GH St-Luc SA	-100'000		-
Immobilisations corporelles	19'342'088		20'716'705
Actif immobilisé	19'781'088	84.8	21'850'705
Total de l'actif	23'335'381	100.0	25'346'065
Passif	30.04.2025 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2024 (CHF)
Créanciers	1'059'381		438'425
Dettes envers sociétés proches	263'188		341'681
Autres dettes à court terme	149'702		573'356
Prêts bancaires et dettes leasings, portant intérêt	1'469'547		1'550'117
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	265'000		265'000
Passifs de régularisation	845'643		480'482
Capitaux étrangers à court terme	4'052'461	17.4	3'649'061
Prêts bancaires, portant intérêt	4'631'448		5'486'206
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	1'880'000		2'145'000
Dettes leasings, portant intérêt	1'684'972		1'989'261
Crédits NPR	2'963'500		3'274'000
Provision GH St-Luc SA	-		690'400
Capitaux étrangers à moyen et long terme	11'159'920	47.8	13'584'867
Capital-actions	8'100'000		8'100'000
Réserves légales issues du capital	1		-
Réserves légales issues du bénéfice	500		-
Actions propres	-1		-
Résultat reporté	11'637		2'332
Résultat de l'exercice	10'863		9'805
Capitaux propres	8'123'000	34.8	8'112'137
Total du passif	23'335'381	100.0	25'346'065



INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

	État au 1.5.2024	Investisse- ments	Amortissements ordinaires	Amortissements immédiats	État au 30.4.2025
Funiculaire St-Luc - Tignousa	1'237'000	205'000	122'267	-	1'319'733
Infrastructure/tracé/supports	159'800	-	44'300	-	115'500
Superstructure (voie)	1'077'200	-	43'800	-	1'033'400
Electro-mécanique	-	-	-	-	-
Wagons	-	205'000	34'167	-	170'833
Bâtiments / gares funiculaire	1'568'400	7'594	55'200	7'594	1'513'200
Télésièges	10'782'670	194'148	663'000	194'148	10'119'670
Tsapé	2'570'000	174'087	160'000	174'087	2'410'000
Rotsé	3'695'470	20'061	195'800	20'061	3'499'670
Forêt	4'517'200	-	307'200	-	4'210'000
Téléskis	-	176'448	-	176'448	-
St-Luc (5)	-	115'333	-	115'333	-
Chandolin (3)	-	61'115	-	61'115	-
Immobiliers	3'610'635	144'973	207'900	144'973	3'402'735
Terrains, bâtiment Rotsé	480'000	-	79'000	-	401'000
Restaurant Tignousa	1'327'000	53'306	43'000	53'306	1'284'000
Restaurant Le Tsapé	1'446'235	57'528	39'500	57'528	1'406'735
Tsigère La Cohà	84'000	7'994	5'000	7'994	79'000
Cabane Bella-Tola	45'000	20'079	11'000	20'079	34'000
Gîte du Prilet	34'000	6'066	11'000	6'066	23'000
Entrepôt sous terrasse Tignousa	101'700	-	10'200	-	91'500
Tsigère des planètes	92'700	-	9'200	-	83'500
Garages et véhicules	1'420'200	10'131	264'600	10'131	1'155'600
Garages Tignousa et Chandolin	744'100	10'131	29'200	10'131	714'900
Véhicules - dameuses	676'100	-	235'400	-	440'700
Installations d'enneigement	1'566'000	79'259	200'200	79'259	1'365'800
Prilet	189'000	-	19'000	-	170'000
Tignousa + Col	212'000	77'522	22'000	77'522	190'000
Piste du funiculaire + Forêt-Rotzé	746'000	-	109'200	-	636'800
Chandolin	419'000	-	50'000	-	369'000
Captation Illsee	-	1'737	-	1'737	-
Divers	531'800	79'058	66'450	79'058	465'350
Infrastructures, pistes, routes	249'500	32'574	24'950	32'574	224'550
Réseau informatique et fibre optique	16'000	27'411	3'200	27'411	12'800
Système + automate SkiData	65'000	1'002	13'000	1'002	52'000
Objets mobiliers	50'000	18'071	10'000	18'071	40'000
Revitalisation Chemin des Planètes	151'300	-	15'300	-	136'000
	20'716'705	896'611	1'579'617	691'611	19'342'088
Récapitulation					
Investissements cumulés	82'985'167	100.0%			
Amortissements cumulés	-63'643'079	-76.7%			
Valeur comptable au 30.4.2025	19'342'088	23.3%			

COMPTES D'EXPLOITATION DES RESTAURANTS

		Restaurant Tignousa	%	Restaurant Le Tsapé	%	Cabane Bella-Tola	%
Produits : restauration hébergement	+	1'144'832 88'661	100.0	652'900 —	100.0	842'491 232'443	100.0
Achats de marchandises	-	405'189	32.8	167'075	25.6	241'253	22.4
Marge 1	=	828'304	67.2	485'825	74.4	833'681	77.6
Charges de personnel	-	579'674		277'889		464'253	
Marge 2	=	248'630	20.2	207'936	31.8	369'428	34.4
Achats petit matériel d'exploitation	-	60'911		17'223		21'742	
Entretien mobilier et machines		55'185		33'335		13'515	
Electricité, gaz, eau		85'387		34'845		34'404	
Taxes et patentes		4'859		2'031		1'428	
Assurances		8'000		4'000		1'000	
Charges administratives		28'565		13'708		13'567	
Publicité, promotion		20'575		8'958		15'910	
Locations		—		—		103'747	
Centre de Loisirs du Prilet							
EBITDA résultat avant intérêts et amortissements	=	-14'852	-1.2	93'836	14.4	164'115	15.3

	Tsigère La Cohà	%	Gîte du Prilet	%	Total 2024-2025	%	Total 2023-2024	%
+	364'335 —	100.0	544'127 83'822	100.0	3'548'685 404'926	100.0	3'361'843 454'593	100.0
-	116'611	32.0	152'056	24.2	1'082'184	27.4	1'037'825	27.2
=	247'724	68.0	475'893	75.8	2'871'427	72.6	2'778'611	72.8
-	139'033		325'331		1'786'180		1'561'209	
+								
=	108'691	29.8	150'562	24.0	1'085'247	27.4	1'217'402	31.9
-	5'109 6'214 8'470 945 2'000 6'004 10'625 —		22'566 12'083 21'869 2'303 — 15'442 14'578 72'000 14'291		127'551 120'332 184'975 11'566 15'000 77'286 70'646 175'747 14'291		110'683 65'121 156'795 16'837 15'000 73'626 71'942 173'145 8'416	
=	69'324	19.0	-24'570	-3.9	287'853	7.3	525'837	13.8

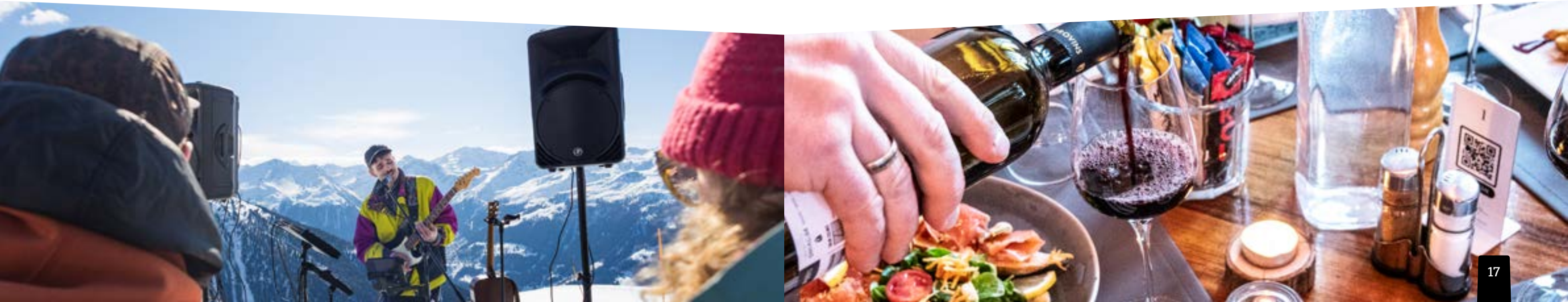


TABLEAU DE FINANCEMENT

	Entrées liquidités	Sorties liquidités	Augmentation FRN*	Diminution FRN *
Secteur exploitation				
Produits des transports	7'692'778			
Produits des restaurants et logements	3'953'611			
Autres produits	245'986			
	11'892'375			
Charges de personnel		3'079'155		
Frais d'exploitation/entretien		2'348'296		
Charges des restaurants		3'665'758		
Frais des capitaux et impôts		416'617		
		9'509'826		
Financement interne (cash-flow)			2'382'549	
Secteur des investissements				
Funiculaire St-Luc - Tignousa		205'000		
Bâtiments / gares funiculaire		7'594		
Télesièges, téléskis		370'596		
Enneigement		79'259		
Garages et véhicules		10'131		
Restaurants : bâtiment et mobilier		144'973		
Infrastructures, réseau informatique		59'985		
Système SkiData		1'002		
Objets mobiliers		18'071		
Sortie nette de liquidités				896'611
Secteur de financement				
Recettes extraordinaires (part monétaire)	46'125			
Charges extraordinaires (part monétaire)		141'983		
Remboursement crédits 25-26		1'734'547		
Sortie nette de liquidités				1'830'405
Variation du fonds de roulement net				
Etat initial	- 153'701			
Etat final	- 498'168			
Modification du fonds de roulement			344'467	
			2'727'016	2'727'016



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO).

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de présentation.

INDICATIONS, VENTILATION ET EXPLICATIONS POUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1	Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'est pas supérieur à	30.4.2025 250	30.4.2024 250
2	Cautiounnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	- La société s'est engagée à garantir le déficit de l'Observatoire FXB pour un montant maximal de CHF 33'350.-. - Cautiounnement d'un prêt de CHF 600'000.- auprès de la BCVs en faveur de la fililale GH St-Luc SA.	
3	Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de la société	L'ensemble des immeubles, installations et terrains.	
4	Dettes découlant des contrats de leasing	30.04.2025 CHF 2'395'689.30	30.04.2024 CHF 2'754'126.35
5	Dettes envers les institutions de prévoyance	Aucune. Au 31.12.2024, notre degré de couverture est de 117.72% (112.92% au 31.12.2023).	
6	Participations dans d'autres sociétés	30.4.2025 CHF 100'000.- CHF 439'000.-	30.4.2024 CHF 690'000.- CHF 444'000.-
		La société détient le 100% de GH St-Luc SA, à Anniviers, pour une valeur au bilan de CHF 100'000.-, ainsi que 65.04% de la société Restaurant du Prilet SA, à Anniviers, pour une valeur de CHF 439'000.-.	
7	Augmentation autorisée ou conditionnelle du capital	Aucune	

8	Actions propres détenues par la Société	30.4.2025 7'611	30.4.2024 18
9	Engagement conditionnel	Reprise en actions propres de 7713 anciennes actions au porteur non transmises avant le délai légal du 31 octobre 2024. Les actionnaires dont les actions ont été annulées au 1er novembre 2024 sans faute de leur part ont jusqu'au 31 octobre 2034 pour faire valoir auprès de la société un droit à une indemnisation. A cet effet, ils doivent prouver leur qualité d'actionnaire au moment de l'annulation des actions et l'absence de faute de leur part. L'actionnaire n'a commis aucune faute s'il n'a pas omis de s'annoncer intentionnellement ou par négligence. L'indemnisation correspond à la valeur réelle des actions au moment de leur conversion. Si la valeur réelle des actions est plus basse au moment de la demande d'indemnisation qu'au moment de leur conversion, la valeur la plus basse est due par la société. Une indemnisation est exclue si la société ne dispose pas des fonds propres librement disponibles nécessaires. Vente de 120 actions propres à des tiers.	
10	Autres informations prescrites par la loi	30.4.2025 néant	30.4.2024 néant
11	Autres indications		

Droits de superficie

La plupart de nos bâtiments et installations sont situés sur des terrains appartenant aux consortages des Alpagnes de St-Luc et Chandolin ainsi qu'aux bourgeoisies de St-Luc et Chandolin. Les droits de superficie sont réglés par des conventions.

Prêts COVID

Afin de garantir les liquidités, la société a contracté en 2020 un crédit COVID-19 cautionné pour un montant de CHF 500'000.-. Le taux d'intérêt est passé de 0% à 1.5% dès le 31 mars 2023. La part à court terme au 30 avril 2025 s'élève à CHF 83'333.-. Un crédit supplémentaire COVID-19 cautionné a été contracté en 2021 pour un total de CHF 365'919.-. Le taux d'intérêt est passé de 0.5% à 2% dès le 31 mars 2023. La part à court terme au 30 avril 2025 s'élève à CHF 22'870.-. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année selon les prescriptions du Département fédéral des finances en la matière. Le total des prêts ouverts au 30.04.2025 est de CHF 252'036.20. L'entreprise prévoit de rembourser les crédits COVID-19 d'ici au 30 avril 2029. Elle ne peut distribuer de dividendes, ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

Produits et charges extraordinaires

Produits extraordinaires : La société a été indemnisée de CHF 30'000.- par l'Helvetia pour un sinistre dû à la foudre qui concernait l'exercice précédent. Des produits sur vente d'actions propres ont été enregistrés pour CHF 12'000.-.
Charges extraordinaires: Compte tenu de la situation financière de la société GH St-Luc SA détenue à 100% par la société, une provision de CHF 310'000.- a été constituée sur l'exercice 2023/2024. Pour l'exercice 2024/2025, le fond de solidarité du Magic Pass qui figurait au bilan les années précédentes a été mis en charge pour un montant de CHF 116'090.-.
Des corrections pour CHF 26'368.- en lien avec les provisions effectuées lors de l'exercice précédent ont été portées en compte.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE FUNICULAIRE ST-LUC – CHANDOLIN SA A ANNIVIERS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Sierre, le 18 août 2025

PROPOSITIONS RELATIVES À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires :

1. d'accepter le 60e rapport de gestion
2. d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2024/2025 tels que présentés
3. de donner décharge au Conseil d'administration
4. d'approuver la proposition d'utilisation du résultat au bilan, soit :

bénéfice reporté au début de l'exercice	CHF	11'637
bénéfice de l'exercice 2024/2025	CHF	10'863
bénéfice au bilan au 30 avril 2025	CHF	22'500
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	- 600
Report à nouveau	CHF	21'900

ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

	Construction/ Rénovation	Débit/h	Alt. départ	Alt. arrivée	Dénivelé	Longueur
1. Funiculaire St-Luc/Tignousa	1994	1200	1680	2180	500	1300
2. Télésiège Chandolin/Le Tsapé	2005	1400	1940	2470	530	1435
3. Télésiège Les Cohards-Le Rotsé	2020	1400	2200	2600	370	765
4. Télésiège La Forêt	2015	1600	1965	2600	635	1770
5. Téléski Illhorn	1993	600	2100	2600	500	1900
6. Téléski Les Etables	1971	400	2300	2450	150	400
7. Téléski La Tza	1993	120	2430	2480	50	220
8. Téléski Tignousa	1964/71/85/93	1000	2175	2440	265	1000
9. Téléski Ecole	1984/94	280	2170	2195	25	155
10. Téléski Col des Ombrintzes	1968/86	1000	2315	2770	455	1815
11. Téléski Pas-de-Boeuf	1973/02	700	2280	2750	470	2100
12. Téléski Bella-Tola	1983/92	780	2590	2980	390	1130
Total		10480			4340	13990

INFRASTRUCTURES

- Domaine skiable de 3'200 ha, situé entre 1'650 et 3'000 m.
- 60 km de pistes balisées, dont 12 km enneigées mécaniquement
- Tignousa Planet Park, Chemin des Planètes, parcours de trail running, Tsigère des Planètes, ...
- Piste de luge homologuée, Rando Parc, 3 pistes de descente VTT, Funslope
- Parkings

Funiculaire : 120 places

Télésièges : 225 places

Forêt : 150 places

RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

- Chandolin

– Le Tsapé (2'470 m), 160 places int./300 places ext.
- St-Luc

– Tignousa (2'180 m), 400 places int./350 places ext.

– Logement de groupes 31 lits / Tignousa

– Cabane + restaurant Bella-Tola (2'340 m), 41 lits / 80 places int./150 places ext.

– Buvette-restaurant Tsigère La Cohà (2'320 m), 30 places int./60 places ext.

– Gîte du Prilet (1'650 m), 18 lits / 60 places int./70 places ext.

TERRAINS

- Chandolin16'698 m²
- St-Luc59'816 m²



**FUNICULAIRE
ST-LUC/CHANDOLIN SA**

Route du Funiculaire, 93
CH - 3961 St-Luc

T +41 27 476 15 50
info@funiluc.ch

shop.stluc-chandolin.ch

